

SERVICE D'HYGIENE MOBILE & DE PROPHYLAXIE

LABORATOIRE D'ENTOMOLOGIE MEDICALE DE YAOUNDE

NOTICE POUR LA CARTE
DE REPARTITION DES ANOPHELES AU
CAMEROUN FRANCAIS (1952)

par

J. RAGEAU & J.P. ADAM, chargés de Recherches de
L'OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE OUTRE-MER.

PUBLICATION
de l'OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OUTRE-MER
20, Rue Monsieur PARIS (VIIe)

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ANOPHELES

DU CAMEROUN FRANÇAIS

(1952)

par J. RAGEAU & J.P. ADAM

La carte ci-jointe donne la distribution géographique des espèces anophéliennes qui ont été identifiées au CAMEROUN Français de 1937 à 1952. Elle a été dressée d'après le registre d'identification des moustiques du Laboratoire d'Entomologie du Service de Santé, puis du Service d'Hygiène mobile et de Prophylaxie à Yaoundé et d'après la publication de M. VAUCEL & A. CAMPOURCY : "L'Anophélisme au CAMEROUN Français (Rev.Sc.méd.pharm. & vét. de l'Afrique fr.libre, 1942, 2, N° 1 p. 65-88, Brazzaville)", ainsi qu'à l'aide de nos observations personnelles au cours de nombreuses missions de 1948 à 1952.

Cette carte est incomplète : les localités où elle n'indique pas d'anophèles sont des endroits où ils n'ont pas été étudiés et non des endroits où ils n'existent pas. Ainsi la présence d'anophèles gambiae est certaine dans l'extrême Sud du Territoire, de Campo à Moloundou, et cependant nous ne l'avons pas mentionnée puisque nous n'avons jamais eu l'occasion de déterminer des anophèles provenant de cette région ou d'obtenir des renseignements sur eux.

D'autre part, les centres de Douala, Yaoundé, Dschang, Bétaré-Oya, Garoua, Maroua, Fort-Foureau donnent l'impression de posséder une faune anophélienne particulièrement riche : cette multiplicité d'espèces est due simplement au fait que l'étude entomologique de ces localités a été plus approfondie.

La carte que nous avons esquissée a donc un caractère provisoire; elle devra être précisée et complétée à mesure que progresseront nos connaissances sur les moustiques du CAMEROUN.

N'ayant pu contrôler toutes les identifications faites avant 1948, nous les avons fait figurer sur la carte, mais sous réserve. Ainsi l'existence d'Anophèles pharoensis à Dschang et Bétaré-Oya n'a pas été vérifiée. Deux espèces : A. brunnipes et A. longipalpis n'ont pas été revues par nous.

Nous n'avons retrouvé à Yaoundé qu'A. gambiae, funestus, coustani, nili, et rufipes, à Douala seulement A. gambiae, funestus, hancocki, obscurus et coustani, etc.....

Pour la représentation graphique des espèces nous avons utilisé les signes conventionnels proposés par la Conférence du paludisme en Afrique Equatoriale, tenue à Kampala (Ouganda) en Novembre et Décembre 1950 (O.N.S., Sér. Rapp. techn. 1951, N° 38, recommandation 15, p.57 et 78-79). L'échelle adoptée est I/200.000e.

Actuellement quinze espèces et une variété d'Anophèles ont été signalées au CAMEROUN Français. Ce sont, dans l'ordre alphabétique :

- Anopheles (Myzomyia) brunnipes THEOBALD, 1910
- Anopheles (Myzorhynchus) coustani LAVERAN, 1900
- " " " coustani, var. ziemanni GRÜNBERG 1902
- " " (Myzomyia) funestus GILES, 1900
- " " (Pyretophorus) gambiae GILES 1902
- " " (Myzomyia) hancocki EDWARDS 1929
- " " (Myzomyia) longipalpis THEOBALD 1903
- " " (Myzomyia) marshalli THEOBALD 1903
- " " (Neomyzomyia) nili THEOBALD 1904
- " " (Myzorhynchus) obscurus GRÜNBERG 1905
- " " " " " THEOBALD 1900
- " " (Cellia) maroensis THEOBALD 1901
- " " (Neocellia) pretoriensis THEOBALD 1903
- " " (Neomyzomyia) rhodesiensis THEOBALD 1901
- " " (Neocellia) rufipes GOUGH 1901
- " " (Cellia) squamosus THEOBALD 1901

Une autre espèce, Anopheles, (Neocellia) splendidus KOIDZUMI, 1920 a été mentionnée par VAUCSEL & CAMPOURCY mais il s'agit d'une erreur puisque cette espèce de la région orientale (Inde et Extrême-Orient) n'appartient pas à la faune africaine. Selon D. de MEILLON (The Anophelini of the Ethiopian geographical Region Johannesburg, 1947) il y aurait eu confusion avec A. (Neocellia) maculipalpis GILES, 1902, mais comme nous avons retrouvé au Laboratoire d'Entomologie de Yaoundé des exemplaires (malheureusement très mal conservés) étiquetés "splendidus" par CAMPOURCY et qui étaient, en fait, des A. hancocki EDWARDS, et comme nous n'avons jamais rencontré A. maculipalpis au CAMEROUN, nous pensons que A. splendidus de VAUCSEL & CAMPOURCY est en réalité A. hancocki EDWARDS.

Anopheles gambiae est répandu dans tout le CAMEROUN. Dans le Sud, à Yaoundé par exemple, il représente la grande majorité des anophèles récoltés, tant à l'état larvaire qu'adulte. Il abonde dans les zones côtières, forestières et montagneuses. Dans les régions soudanaises et sahéliennes du Nord-Cameroun, il est moins fréquent. A Fort-Foureaux, par exemple, il ne constitue pas plus de 30 % des espèces anophéliennes rencontrées en saison sèche (Mars 1950).

A. funestus a également une distribution couvrant tout le territoire. Dans le Sud, notamment à Yaoundé, sa densité est beaucoup plus faible que celle de A. gambiae. Dans le nord, par contre, il représente l'espèce dominante.

A. hancocki, moins fréquent, possède cependant une aire de répartition très vaste au CAMEROUN : de Douala et Yaoundé jusqu'à Maroua.

A. pharoensis apparaît dans les régions de savane et ne descend pas au dessous de la latitude de Dschang - Bétaré-Oya. Il est surtout abondant dans le Nord ; Garoua, Maroua, Fort-Foureaux.

A. rhodesiensis et A. pretoriensis ont été signalés depuis Douala jusqu'à Maroua, mais n'ont été retrouvés par nous que dans le Nord-Cameroun.

A. coustani (mauritanus DE GRANDPRE & DE CHARMOY) n'a été observé qu'à Douala (où GRUNBERG a décrit sa variété ziemanni en 1902 (I), Yaoundé où il est assez commun, Bétaré-Oya (?) et Fort-Foureaux.

A. paludis, espèce très voisine, a été capturé à Edéa par le Colonel BERNET en Novembre 1952.

A. obscurus a été décrit au CAMEROUN même par GRUNBERG (Zool. Anz. 29, 380, 1905) dans la région du Wouri il a été retrouvé à Douala par le Colonel BERNET. On l'a signalé à Yaoundé en 1942, à Yokadouma en 1949 et, avec doute, à Dschang et Maroua.

A. longipalpis n'est connu que de Douala (Drs BERNY & MAUZE) et Bétaré-Oya (?).

A. nili a été mentionné à Yaoundé (VAUCCEL & CAMPOURCY) Evodoula, Bafia, Dschang et Maroua.

A. rufipes à Douala, Yaoundé, Dschang, Maroua et Fort-Foureaux.

A. marshalli à Douala, Yaoundé, Bafia, Dschang, Bétaré-Oya, Garoua et Maroua.

A. squamosus à Douala (?) Garoua, Maroua et Fort-Foureau

A. brunnipes à Yaoundé seulement (VAUCHEL & CAMPOURCY) et Douala (?)

A. moucheti, Evans, 1925 a été signalé par EDWARDS (1941) au CAMEROUN mais n'a pas été revu par VAUCHEL et CAMPOURCY ni par nous.

YAOUNDE, le 9 JANVIER 1953

J. RAGEAU & J.P. ADAM.

CAMEROUN FRANÇAIS
 OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE OUTRE-MER
I.R.C.A.M.
CARTE DES ANOPHELES

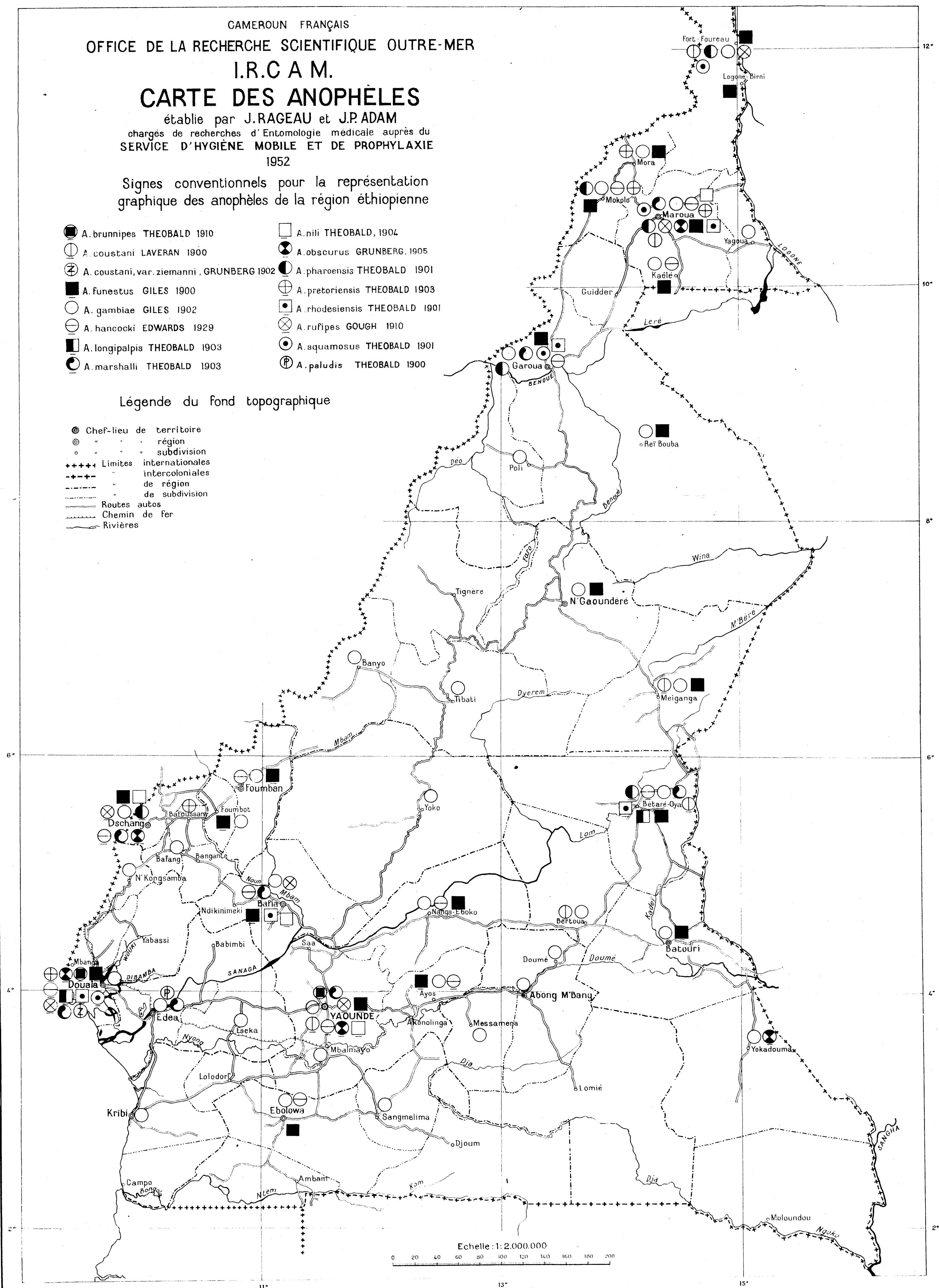
établie par J. RAGEAU et J.P. ADAM
 chargés de recherches d'Entomologie médicale auprès du
 SERVICE D'HYGIÈNE MOBILE ET DE PROPHYLAXIE
 1952

Signes conventionnels pour la représentation
 graphique des anophèles de la région éthiopienne

- | | |
|---|---------------------------------|
| ● A. brunnipes THEOBALD 1910 | □ A. nili THEOBALD, 1904 |
| ○ A. coustani LAVERAN 1900 | ⊗ A. obscurus GRUNBERG, 1905 |
| ⊕ A. coustani, var. ziemanni, GRUNBERG 1902 | ● A. pharoensis THEOBALD 1901 |
| ■ A. funestus GILES 1900 | ⊕ A. pretoriensis THEOBALD 1903 |
| ○ A. gambiae GILES 1902 | ■ A. rhodesiensis THEOBALD 1901 |
| ⊖ A. hancocki EDWARDS 1929 | ⊗ A. rufipes GOUGH 1910 |
| ■ A. longipalpis THEOBALD 1903 | ● A. squamosus THEOBALD 1901 |
| ○ A. marshalli THEOBALD 1903 | ⊕ A. paludis THEOBALD 1900 |

Légende du fond topographique

- Chef-lieu de territoire
- " " " " région
- " " " " subdivision
- +++++ Limites internationales
- - - - - intercoloniales
- - - - - de région
- - - - - de subdivision
- Routes autos
- Chemin de fer
- Rivières



Echelle: 1:2.000.000
 0 20 40 60 80 100 120 140 160 180 200